



Changement de destination d'un local

Par **prudente**, le **18/05/2016** à **14:27**

Bonjour

Une entreprise de fermetures (volets...) propose de me louer sous forme de bail professionnel un appartement en copropriété actuellement considéré à usage d'habitation. Ceci pour y tenir des réunions ponctuelles .

Bail professionnel ou commercial ?

Quel document dois je demander à la mairie ?

Quels avantages et inconvénients ?

Quels sont les points de vigilance ?

Merci beaucoup de votre aide